

FORMATION RISQUES LIES AU BRUIT

DURÉE DE LA FORMATION	3.5 heures sur 0.5 jour	NOMBRE MINI / MAXI	1 stagiaire / 10 stagiaires
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	A l'issue de la formation, vous serez capable de connaître l'origine et les conséquences du bruit à court et long terme, prendre conscience des niveaux sonores et de l'importance des moyens de protection et de contribuer à la prévention des risques professionnels par l'application de vos compétences, dans le respect de l'organisation et des procédures de l'entreprise		
PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne exposée au risque bruit pour son activité professionnelle		
PRÉREQUIS NÉCESSAIRES	Parler français (ou présence d'un traducteur)		
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	• La réglementation et les responsabilités en matière d'accident du travail • L'analyse des risques & les consignes de sécurité • Les accidents du travail & la maladie professionnelle • Les mesures générales de prévention • L'origine du bruit • Les sources de bruit • Les mesures de bruit, et les différents niveaux sonores • Le fonctionnement de l'oreille • Les conséquences sur l'audition à court et long terme ; la fatigue auditive, la surdité et autres effets du bruit • La réglementation du bruit • Mesures de prévention et de protection ; mesures de l'exposition au bruit sur le poste de travail • Les protections collectives & individuelles		
EQUIPE PÉDAGOGIQUE	Formée en prévention & Expérimentée dans le domaine		
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES	Cours théoriques – Études de cas – Exercices participatifs – Cas pratiques		
OUTILS PÉDAGOGIQUES	Ordinateur & Vidéoprojecteur – Documents, Photos & Vidéos – Paperboard		
ÉQUIPEMENTS DES STAGIAIRES	/		
MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION, D'APPRÉCIATION, D'ÉVALUATION, & DE SATISFACTION	Émargement des participants par demi-journée Evaluation des acquis théoriques tout au long de la formation Contrôle des connaissances par QCM en fin de formation Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation		
FORMATION CERTIFIANTE	NON – Attestation de formation individuelle		
NATURE DE L'ACTION	Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences		
MODALITÉS DE FINANCEMENT	Entreprise – Compte Personnel de Formation (CPF) – OPCO		
TARIFS	NOUS CONTACTER – 06 23 10 02 34 – contact@fpas.fr – www.fpas.fr		
EN CAS DE BESOIN / QUESTION	F.P.A.S reste à votre disposition pour toute question éventuelle		

Pour les personnes en situation de handicap, en difficulté d'apprentissage ou en cas de singularité, contacter Johanna BRANCHE (07 89 05 63 06) pour l'étude au cas par cas de l'aménagement et l'adaptation de la formation